

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Dans la continuité de 2023, le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Berloz a poursuivi sur sa lancée en 2024 en menant de front divers projets définis en début d'année. Selon une stratégie maintenant bien rôdée, chaque projet est suivi par un ou plusieurs membres effectifs ou suppléants permettant une plus grande motivation de chacun et une plus grande efficacité puisque tous les projets évoluent simultanément. Lors de sa dernière réunion de l'année, le CCCA a accueilli sa nouvelle échevine de tutelle, Madame Béatrice MOUREAU, désignée à cette fonction dans la foulée des élections d'octobre 2024.

1. Projet « Mobitic »

Pour des raisons organisationnelles, les sessions ont été, en cours d'année, déplacées du vendredi au jeudi.

Plusieurs sessions de formation ont été organisées en 2024 :

- 09/02/2024 : -décoder le vocabulaire du multimédia ;
-rechercher efficacement des renseignements sur internet grâce aux différents navigateurs et moteurs de recherche ;
- 05/04/2024 : -cloud ;
-Darkweb ;
- 23/05/2024 : -introduction à Word et Excel ;
-les premiers pas

Une formation prévue le 05/09/2024 a été annulée.

Dans le cours de l'année, un habitant de la commune, informaticien toujours en activités, a proposé ses services pour de futurs possibles ateliers, avec la possibilité d'en déplacer certains, en soirée notamment, afin d'accueillir d'autres personnes/plus de personnes qui ne peuvent se déplacer en journée.

Après plusieurs contacts, notamment une rencontre dans les locaux de l'administration communale, ce projet n'a cependant pas abouti.

2. Assistance numérique :

Lancé le 01^{er} décembre 2022, en collaboration avec le CPAS pour la prise de rendez-vous, ce service n'a été que très peu utilisé, à l'exception de la période de rentrée des déclarations à l'impôt des personnes physiques.

Le CCCA s'est posé la question de savoir si ce service, tel qu'organisé actuellement, répond réellement aux besoins. Une réflexion devra être menée à ce sujet.

3. Le guide des aînés :

Inscrit dans le plan d'action 2024, la mise à jour de ce document, par ailleurs très peu utilisé, n'a pas été réalisé.

Force est de constater que les demandes restent très peu élevées. Plusieurs exemplaires ont toutefois été distribués lors des formations « Mobitic » ainsi que sur les marchés locaux.

4. Organisation rencontre 55 ans+ :

Au vu du succès rencontré par cet événement en 2023 et les nombreuses demandes formulées, une manifestation du même type a été réorganisée en 2024. Afin d'éviter une concurrence avec d'autres événements prévus dans le courant du mois de décembre, en 2024, cette rencontre s'est déroulée le 23 novembre.

Tout comme l'année précédente, il ressort que l'événement a rencontré un succès incontestable. De nombreux retours ainsi qu'une participation nettement plus élevée qu'en 2023 en témoignent.

A nouveau, le plaisir de se retrouver entre aînés pour un repas très apprécié suivi d'une animation musicale appropriée a été très largement rapporté.

Il est bien entendu toujours possible d'en améliorer l'organisation. Quelques remarques dans ce sens, dont il faudra tenir compte lors de l'organisation future de cet événement, ont été formulées lors de la dernière réunion de l'année du CCCA, tenue en décembre 2024.

Tout comme l'année précédente, il convient de souligner la collaboration du Collège communal dans l'organisation de cette manifestation mais également celle de tous les membres du CCCA ainsi que l'aide précieuse apportée par des personnes externes.

5. Synergie avec le Conseil communal des enfants :

Hormis quelques manifestations plutôt organisées par la bibliothèque communale, le CCCA n'a pas été sollicité par le Conseil communal des enfants probablement en raison de l'indisponibilité de l'agent communal qui s'en occupait.

Le CCCA a toutefois participé à la distribution d'un toutes-boîtes pour l'organisation de l'événement « les cracks du net » le 23 mars 2024.

6. Visibilité du CCCA :

Dans la continuité des efforts entrepris en 2023 afin de mieux se faire connaître par les habitants de la commune, le CCCA a poursuivi en 2024 sa participation aux marchés locaux.

7. Hesbiclub des aînés :

Ce projet n'a connu aucune avancée. Une Commission provinciale « Séniors », dont il sera parlé ci-après a toutefois été mise sur pied.

8. Boîtes à livres :

Dans la foulée de la boîte à livres, initiée par le CCE, installée devant la Berle, inaugurée début 2023, le CCCA a souhaité l'installation de telles boîtes, non limitées à des ouvrages pour enfants, dans les autres villages de l'entité communale.

Réalisée par l'établissement St-Joseph de Geer, une boîte à livres, installée par le service voirie de la commune sur le muret entourant la chapelle à Corswarem, a été inaugurée, en présence du Collège communal, en date du 17 mars 2024.

Cette boîte connaît un succès certain au vu de la rotation des ouvrages qui y sont déposés. Une deuxième boîte a été confectionnée par le même établissement. Après accord du Collège communal, elle sera installée à Crenwick.

Joseph Moureau, membre du CCCA, s'est proposé, le cas échéant avec l'aide d'autres membres, pour la réalisation de la troisième boîte qui sera installée à Rosoux dès achèvement des travaux de réhabilitation de la place.

9. Etat des lieux de la commune :

Dans la foulée du travail réalisé en 2023, un nouvel état des lieux devait être réalisé en 2024 permettant ainsi de se rendre compte de l'évolution.

Tenant compte de diverses circonstances, notamment météorologiques, ce travail n'a pu être réalisé en 2024.

10. Remise à niveau du permis de conduire :

Pour diverses raisons, notamment l'indisponibilité du formateur pressenti, ce point n'a pas connu d'avancée en 2024.

11. Activités diverses :

Outre le désormais traditionnel « troisième jeudi » qui n'est pas une activité initiée par le CCCA mais auquel de nombreux membres participent, l'idée avait été émise en 2023 d'organiser d'autres activités, principalement « pour les plus jeunes aînés » : des visites, des balades, des visites de musées ou de villes, salon du bien vieillir

Tenant compte de la complexité de telles organisations (transport : transports en commun, covoiturage, ...), ce point n'a finalement pas été retenu en 2024, à une exception majeure : l'organisation d'un salon du bien vieillir dont il sera reparlé ci-après.

12. Préparation d'un salon du « bien vieillir » :

L'idée est d'aborder la thématique de l'isolement social et de donner aux aînés et leur entourage des pistes de solution pour le contrer.

Cet ambitieux projet, suivi par Sonia Vermeire, Cathy Legros, Laurent Baré, Michael Deprez et Pierre Renette, nécessite une très longue et minutieuse préparation.

Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises dans le décours de l'année 2024.

Le Collège communal, par courrier du 18 juillet 2024, a donné un accord de principe pour l'occupation des locaux de l'école communale le samedi 12 avril 2025.

Ce salon, tout public mais prioritairement axé sur les besoins des personnes âgées de Berloz, souhaite proposer une ou plusieurs conférences et des stands d'exposition sur les services utiles et concrets leur permettant de maintenir, d'améliorer ou de s'informer sur leur autonomie, leur confort, leur mobilité, leur habitation, leur vie sociale et récréative, leur succession, leur compréhension des enjeux financiers légaux, technologique, communicationnels, leur sécurité.

Plusieurs associations seront contactées pour tenir un stand, présenter une conférence, ...

13. Troisième jeudis :

Les rencontres du troisième jeudi résultent d'une initiative citoyenne, soutenue par le CCCA, mensuellement pilotées par Baudouin Collin, et auxquelles de nombreux membres participent.

Basée exclusivement sur le « bouche à oreilles », cette activité connaît au fil des mois un succès grandissant témoignant ainsi d'un besoin réel pour beaucoup d'ânés de notre commune.

Chaque mois, les organisateurs tentent de mettre sur pied une animation spécifique. A titre d'exemples, l'on peut citer : bingo, balades en triporteurs, barbecue d'été, halloween, dîner de Noël, ...

Non spécifiquement repris dans le plan d'actions approuvé début 2024, d'autres projets ont vu le jour ou ont été poursuivis en cours d'année.

14. Monument de la Paix :

L'objectif de la commune était d'installer un monument dans les quatre villages de l'entité de Berloz. Une demande avait été faite à certains organismes (FNC, CCCA, CCE) afin de proposer un petit texte à apposer sur les monuments.

Le CCCA, pour sa part, a retenu une citation de mère Térésa : « La paix commence par un sourire ».

L'inauguration des Monuments de la Paix a eu lieu le 17 mai 2024 à Li Vi Qwarem et à la Berle. Lors de la cérémonie, Joseph Moureau (président de la section locale de la FNC), Béatrice Moureau (Bourgmestre) et Francly Loix (président du CCCA) ont pris la parole.

Le retour global a été très positif.

Un monument sera également prévu à Rosoux dès achèvement des travaux de réhabilitation de la place.

15. Création d'une Commission provinciale « Séniors » :

Dès le 20 juin 2024, une réunion inter-CCCA, à laquelle Francly Loix participait, s'est tenue au niveau de la province de Liège. A la suite de cette rencontre, les CCCA participants ont été invité à se prononcer sur la création soit d'une Commission provinciale « Séniors » (soumise à des règles internes définies par elle-même), soit d'un Conseil Consultatif Provincial des Aînés (soumis à la législation sur les Conseils Consultatifs et au CLD, pour des compétences provinciales), soit aucunes des deux propositions.

A l'issue de ces votes, c'est finalement la création d'une Commission provinciale « Séniors » qui a été retenue. La réunion d'installation de cette commission est prévue pour le mardi 18 février 2025 au Palais provincial de Liège.

Même si certains projets prévus dans le plan d'action 2024 n'ont pu être réalisés pour diverses raisons, bien souvent indépendantes de la volonté du CCCA, l'année 2024 aura, a nouveau, été riche en projets et réalisations avec une mention particulière pour la rencontre 55 ans+ organisée en novembre.

Grâce à l'implication de tous ses membres et à une bonne collaboration avec le Collège communal ainsi que le personnel communal, le CCCA est devenu, au fil des années, un acteur important de la vie de notre communauté.
